



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Dossier de presse

Signature d'une convention Préfecture/L'Observateur : Etat et journalistes ensemble contre l'insécurité routière

La lutte contre l'insécurité routière est un enjeu de sécurité majeur tant sur le plan national que départemental. Dans l'Aisne, le nombre de tués sur les routes est passé de 41 en 2010 à 49 en 2011 ; depuis le 1^{er} janvier 2012, l'insécurité routière a fait 10 victimes supplémentaires dans notre département.

Les forces de l'ordre répondent à ce défi par un surcroît de vigilance et une augmentation du nombre de contrôles. À cette politique de répression doit cependant s'ajouter une stratégie de prévention, dont témoigne la signature en ce jeudi 23 février 2012 d'une **convention de partenariat pour la lutte contre l'insécurité routière en Thiérache**, entre l'Etat, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de Buire-Hirson-Saint-Michel et la société « L'Observateur », propriétaire des quotidiens locaux *Le Courrier d'Hirson* et *La Thiérache*.

P. 2	L'Aisne, un département victime de l'insécurité routière
P. 3	Zoom sur l'arrondissement de Vervins
P. 4	Sécurité routière : une convention pour agir

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Service départemental de la communication interministérielle - Cabinet -
Préfecture de l'Aisne -
2 rue Paul Doumer 02010 Laon Cedex Contacts 03.23.21.82.15 ou pref-
communication@aisne.gouv.fr

L'Aisne, un département victime de l'insécurité routière

L'Aisne se caractérise par une insécurité routière importante, dont témoigne le bilan accidentologique de l'année 2011 : 344 accidents corporels, 49 tués et 426 blessés. **Des chiffres en forte hausse par rapport à l'année 2010**, marquée par 310 collisions corporelles, 41 tués et 407 blessés.

A la source de ces drames, des facteurs essentiellement humains : en 2011, 39% des accidents mortels étaient dus à l'alcool, 31,7% à la vitesse et 7,3% à la circulation à gauche.

L'année 2011 a ainsi été marquée par une **aggravation de la conduite en état d'ivresse** (+21,6% faits constatés par la police et la gendarmerie) et une **recrudescence des grands excès de vitesse** (+81,6% de « flash »).

L'aggravation de l'insécurité routière se prolonge en ce début d'année 2012, marquée par **la mort de 10 personnes sur nos routes**, du 1^{er} janvier au 20 février. Rappelons qu'en janvier et février 2011, le bilan était de 9 tués.

**Sur la route, le comportement des conducteurs
est la première source de danger.**

**La sécurité routière est donc bien,
avant tout, liée à l'attitude responsable de chacun.**

Zoom sur l'arrondissement de Vervins

L'arrondissement de Vervins n'a pas été épargné par l'aggravation de l'insécurité routière constatée sur le plan départemental en 2011, comme en témoignent les données accidentologiques locales.

	2010	2011	Evolution
Accidents	39	29	-10
Tués	7	10	+3
Blessés	52	32	-20

Les principaux facteurs accidentologiques en cause en 2010 et 2011 sont la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants, la vitesse et le refus de priorité ; on constate toutefois une **progression inquiétante du facteur « alcool » en 2011** comme le révèle le tableau ci-dessous.

	2010	2011	Evolution
Alcoolémie/ stupéfiants	31%	48%	+17 points
Vitesse	21%	17%	-4 points
Refus de priorité	15%	10%	-5 points

Du 1^{er} janvier 2012 au 19 février 2012, 2 accidents corporels ont eu lieu dans l'arrondissement de Vervins, pour un bilan de 1 tué et 1 blessé, l'accident mortel s'expliquant par l'alcoolisation du conducteur.

Sécurité routière : une convention pour agir

La quasi-totalité des accidents de la circulation s'expliquant par des facteurs comportementaux, la prise de conscience des risques par les usagers de la route est une nécessité impérieuse. Tel est l'objectif des politiques de répression mais également de prévention conduites par les services de l'Etat.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la signature, ce jeudi 23 février 2012, d'une **convention de partenariat tripartite pour la lutte contre l'insécurité routière en Thiérache**, entre :

- l'Etat, représentée par Pierre BAYLE, Préfet de l'Aisne ;
- le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de Buire-Hirson-Saint-Michel, représenté par Jean-Jacques Thomas, Maire d'Hirson, président du CISPD, Président du Centre Communal d'Action Sociale d'Hirson.
- la SAS « L'Observateur », représentée par M. Taquet, responsable du *Courrier d'Hirson*.

Cette convention vise **une meilleure sensibilisation des Thiérachiens aux enjeux de la sécurité routière**, à travers la parution régulière de reportages sur ce thème dans les organes de presse locaux détenus par la société « L'Observateur » (*La Thiérache* et *Le Courrier d'Hirson*).

De son côté, la préfecture de l'Aisne s'est engagée à mettre à la disposition de « L'Observateur » 7000 éthylotests, qui seront distribués sur son réseau de diffusion, ainsi qu'à financer la distribution gratuite, à l'occasion de grands événements, de 2500 journaux comportant une page spéciale « sécurité routière » .

Un partenariat « gagnant-gagnant », dont les premiers bénéficiaires sont avant tout les usagers de la route de l'arrondissement de Vervins.